

**Le Département des Côtes d'Armor recrute
un-e Medecin de PMI
par voie statutaire dans le cadre d'emplois des médecins
territoriaux
à la Maison Du Département de Loudéac
Service Protection Maternelle et Infantile**

Dossier suivi par Service Parcours de l'Agent et Accompagnement
Professionnel
Corinne DERRIEN
Poste 02.96.62.80.33

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Direction	Maison Du Département de Loudéac
Service	Service Protection Maternelle et Infantile
Intitulé du poste	Medecin de PMI
Fiche métier CNFPT	Médecin de PMI
Cadre d'emplois	MEDECINS TERRITORIAUX
Résidence administrative	Loudéac
Activité sédentaire ou mobile	Mobile
Poste soumis à la badgeuse	Oui
Taux d'emploi du poste budgétaire	Temps plein
Rémunération	statutaire + régime indemnitaire + CNAS
Eligible à la NBI	non
Cotation	GFA3
Astreintes particulières	Permis B
Préventions des risques (observations particulières)	Néant
Spécificité locale	Recrutement statutaire, à défaut par voie contractuelle. Possibilité de recrutement d'étudiant en médecine titulaire d'une licence de remplacement délivrée par le Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins Les activités sont susceptibles d'évolution après finalisation des travaux engagés pour la réforme sociale.

DESCRIPTION DU POSTE

Description de la mission	Sous l'autorité hiérarchique du/de la Médecin Chef-fe de service, au sein d'une équipe pluri-professionnelle de territoire, le médecin de PMI a un rôle essentiel de prévention, de dépistage et de promotion de la santé des enfants de la naissance à 6 ans et des familles au sein du territoire de la MDD sur lequel il est nommé. Il/Elle est par ailleurs acteur dans le champs médico-social de la prévention/protection de l'enfance en danger ou en risque de l'être.
Description des activités	Il/Elle : <ul style="list-style-type: none">- participe à la mise en oeuvre du projet de service, des orientations stratégiques et de la promotion de l'ensemble des politiques du service de PMI sur les territoires conformément au cadre législatif, aux priorités départementales et locales, en veillant à la coordination avec les acteurs locaux du champ sanitaire social et petite enfance. Il/Elle participe à la réflexion et/ou à la mise en oeuvre de projets favorisant, sur son territoire d'intervention, la mobilisation des réseaux et des habitants, au titre du développement médico-social local- est garant-e de la déontologie médicale et de l'éthique auprès de l'équipe de PMI et de

l'ensemble des équipes du territoire

- assure les services à la population et les actions de promotion de la santé, de prévention médico-sociale en faveur des enfants de moins de six ans, en se coordonnant avec les acteurs locaux du champ sanitaire, social et petite enfance : consultation infantiles, actions collectives, bilan de santé en écoles maternelles...
- mène des missions de promotion de santé et de prévention médico-sociale en faveur des groupes spécifiques (prématurés, enfants en risque de situation ou en situation de handicap, enfants en danger ou en risque de l'être, enfants adoptés, enfants étrangers, de parents incarcérés...)
- participe aux nouvelles orientations définies suite aux travaux de la réforme sociale en matière de santé des enfants bénéficiant d'une mesure d'accompagnement ou de placement éducatif
- veille à la coordination des actions de l'équipe de PMI du territoire en lien avec le médecin chef de service et les autres professionnels de la MDD relevant de son champ de compétence

Prévention/protection de l'enfance en danger ou en risque de l'être, il/elle :

- participe aux missions de soutien à la parentalité et à la promotion des politiques "petite enfance" du territoire
- évalue, propose et participe à la mise en oeuvre, le cas échéant, des actions de prévention et de protection de l'enfance en danger et en risque de l'être
- participe aux gestions de crises sanitaires (tuberculose, méningite, grippe, TIAC...) en lien avec le médecin chef de service, le médecin départemental de PMI et les autorités de l'Etat

Epidémiologie, il/elle :

- participe au recueil des données épidémiologiques et des tableaux de bord en lien avec la cellule épidémiologique, le médecin chef de service et l'Adjoint-e cadre de santé de la MDD

Sur l'ensemble des missions, il/elle :

- produit les écrits en rapport avec ses fonctions et selon les règles définies
- assure l'encadrement des stagiaires

Qualifications et qualités
souhaitées

- Docteur en médecine inscrivant sa pratique dans une démarche de qualité et de santé publique
- Expérience de pratique professionnelle auprès d'enfants souhaitée
- Bonnes connaissances des dispositifs réglementaires et du cadre territorial
- Aptitudes à l'analyse des besoins médico-sociaux
- Sens du travail en équipe
- qualité d'écoute et relationnelle
- Bonnes connaissances des outils informatiques

Modalités de candidature

Les personnes intéressées par ce poste peuvent prendre contact avec Mme Annie JOUANNIC, Médecin Cheffe de service PMI au 02 96 28 11 01

Date limite de candidature : 24 juin 2019

MERCI de privilégier la candidature en ligne en cliquant sur "POSTULER".

En cas d'impossibilité, vous pouvez adresser votre candidature par voie postale à Monsieur Le Président du Conseil Départemental des Côtes d'Armor – DRH – 9 place du Général de Gaulle – CS 42371 – 22023 SAINT-BRIEUC CEDEX 1.

Pour les personnes titulaires de la fonction publique ou inscrites sur liste d'aptitude, merci de joindre votre dernier arrêté de situation administrative ou votre attestation d'inscription sur liste d'aptitude.